

Commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société
du Mercredi 8 février 2012 Après-midi

03 Questions jointes de

- **M. Flor Van Noppen** à la ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture sur "le virus de Schmallenberg" (n° 9079)
- **Mme Valérie Warzee-Caverenne** à la ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture sur "le virus de Schmallenberg" (n° 9167)
- **Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers** à la ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture sur "le virus de Schmallenberg" (n° 9216)
- **Mme Colette Burgeon** à la ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture sur "le virus de Schmallenberg qui affecte l'élevage bovin, ovin et caprin" (n° 9321)

03.01 Flor Van Noppen (N-VA): ...

03.02 Valérie Warzee-Caverenne (MR): Monsieur le président, madame la ministre, je ne vais pas de nouveau établir le constat qui est fait en Belgique, de même qu'à l'étranger, quant au nombre d'exploitations ovines, bovines ou caprines qui sont touchées. Je me limiterai à poser les questions puisque, compte tenu de la situation, des craintes sanitaires envahissent la population. Il me paraît donc important d'apporter certaines précisions.

Sait-on d'où vient ce virus? Peut-on le qualifier de maladie émergente? Dans la presse, on souligne souvent l'importance de savoir s'il est dangereux pour l'homme ou pas. Il serait donc bon de le préciser. Ensuite, des cas similaires étant apparus depuis plusieurs mois dans différents pays d'Europe, il faudrait savoir si le système de surveillance sanitaire belge a bien fonctionné. Des moyens sont-ils prévus pour la recherche, la surveillance ou encore la lutte contre ce virus? Le Fonds de santé animale pourrait-il intervenir et de quelle manière? Dispose-t-il de moyens pour cela? Pour terminer, qu'en est-il de l'impact économique pour les exploitations, puisqu'on sait que ce n'est que le début - nous arrivons en effet à la période d'agnelage? Peut-on envisager une indemnisation pour perte économique subie par les exploitations?

03.03 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen)

03.04 Colette Burgeon (PS)

03.05 Sabine Laruelle, ministre: Monsieur le président, chères collègues, nous avons une bonne nouvelle en matière de maladie animale et émergente: nous serons officiellement indemnes de la maladie de la langue bleue, donc de la fièvre catarrhale, le 15 février, après deux ans d'absence du virus qui en est responsable.

Le virus dit de Schmallenberg prend malheureusement le relais. Il a été détecté jusqu'à ce jour sur 84 exploitations ovines - 14 en Wallonie, 70 en Flandre -, une caprine en Flandre, six bovines - une en Wallonie, et cinq en Flandre. Je demanderai juste à M. Van Noppen de ne pas tirer de conclusions sur cette répartition géographique, cela risque de ne pas être favorable à la Flandre. Essayons de garder l'idée que le pays fait un. Les chiffres datent de ce 8 février à midi. Si vous voulez vous tenir au courant, l'AFSCA met à jour très régulièrement son site pour informer de l'évolution de la maladie.

Il s'agit d'un nouveau virus qui appartient à une famille de virus qui n'avaient jamais été

trouvés en Europe. Transmis par des vecteurs comme les culicoïdes, il apparaît généralement chez les ruminants en Afrique, en Asie, en Australie et en Amérique du Sud. Ce type de virus cause peu de problème chez les animaux adultes. Mais comme vous l'avez dit dans vos questions, lorsque la mère est infectée durant la gestation, des malformations congénitales au niveau du fœtus sont constatées.

Le virus de Schmallenberg semble avoir circulé en Belgique au second semestre 2011. Les malformations congénitales constatées actuellement en sont une conséquence.

Het is correct dat er momenteel meer gevallen worden gemeld in Vlaanderen dan in Wallonië, maar men moet weten dat er daar meer schapen worden gehouden. Bovendien zijn er meer bedrijven waar de oöien in de winter lammeren met het oog op de productie van paaslammeren. Het verschil kan ook te wijten zijn aan de geografische verspreiding van de ziekte. Hoewel het verschil tussen Vlaanderen en Wallonië duidelijk is, wordt het kleiner, wat rekening gehouden met het voorgaande logisch lijkt.

Au niveau européen, un échange d'informations a été prévu entre la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne dans le cadre du Comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale. Les Chief Veterinary Officers (CVO) des pays concernés, y compris la France, échangent régulièrement. Des téléconférences sont organisées par l'EFSA et la DG SANCO.

Les laboratoires nationaux de référence des pays touchés travaillent en étroite collaboration.

Men kan dus zeggen dat het duidelijk gaat om een opkomende ziekte in Europa. Tot dusver is niemand erin geslaagd te bepalen hoe zij werd geïntroduceerd.

Het opduiken ervan is jammer genoeg een illustratie van de nood aan een versterking van het sanitair preventiebeleid omdat de mondialisering van het handelsverkeer en de klimaatverandering het risico van dergelijke ziektes verhoogt, zoals ik al duidelijk heb vermeld in mijn algemene beleidsnota.

La lutte contre cette maladie est problématique. L'expérience lors de l'épidémie de la fièvre catarrhale du mouton a montré que l'utilisation d'insecticides pour lutter contre les vecteurs n'est pas suffisamment efficace. Il n'existe encore aucun vaccin contre ce virus et il faudra entre six à neuf mois pour en développer un.

En Asie et en Australie, des virus apparentés sont présents. Dans ces pays, ils essayent de faire entrer en contact les jeunes animaux de façon naturelle avec le virus afin de développer une immunité naturelle et d'éviter ainsi l'infection de la première gestation.

Les experts qui ont examiné le risque potentiel pour la santé humaine ont conclu que la transmission du virus aux humains est hautement improbable. 'Impossible' n'est pas un mot que l'on utilise en matière de santé.

Aucun problème n'a par ailleurs été recensé chez les personnes en contact avec les animaux contaminés. Notre système de surveillance sanitaire est en partie basé sur l'analyse des échantillons provenant des avortements des ruminants qui doivent obligatoirement être déclarés.

Les symptômes frustrés de cette maladie sont apparus dès la fin de l'été 2011 en Allemagne et aux Pays-Bas mais le virus n'a pu être identifié que le 18 novembre en Allemagne.

Dès ce moment, de nombreux contacts ont été établis entre pays limitrophes, ce qui a permis d'identifier le virus aux Pays-Bas le 15 décembre, puis le 22 décembre chez nous sur des avortons d'agneaux malformés qui avaient été envoyés dans le cadre de notre

programme d'analyse des avortements.

Dès ce moment, une large campagne d'information vers les éleveurs et vétérinaires a été initiée notamment pour attirer leur attention sur la possibilité de mise bas difficile suite aux malformations des fœtus et leur demandant de transmettre les cadavres de ces cas aux laboratoires pour autopsie et analyse.

De kosten van de bemonstering bij runderen in geval van abortus worden betaald door het Dierengezondheidsfonds. De verzending van de monsters en de analyses van verschillende ziekteverwekkers, waaronder het virus dat ons hier bezighoudt, zowel voor runderen als voor kleine herkauwers wordt betaald door het FAVV. Omwille van deze verschillende redenen en om preciezer te antwoorden op de vraag van de heer Van Noppen leek het ons niet nodig om in dit stadium de melding van vermoedelijke besmettingen te verplichten.

Donc, les frais d'analyse sont payés par le Fonds ou par l'AFSCA.

S'agissant des moyens prévus pour la recherche, la surveillance ou encore la lutte contre le virus, le Coda-Cerva, le laboratoire national de référence en ce domaine, est en train de développer de nouveaux tests-diagnostics. Par ailleurs, cette maladie étant très récente, des projets de recherche pourront évidemment être subventionnés, que ce soit par les fonds européens, comme je l'ai demandé lors du dernier Conseil européen des ministres de l'Agriculture ou par des fonds belges.

Par ailleurs, d'importantes firmes actives dans la production de vaccins pour animaux ont entamé des recherches pour développer un vaccin. Le Fonds de santé animale, alimenté par le secteur lui-même, pourrait également intervenir si besoin de façon plus large dans la surveillance et la lutte contre cette maladie. Il dispose de moyens financiers à cet effet. Mais il sera indispensable de lui permettre d'y recourir.

Quant à l'impact économique, les éleveurs responsables des exploitations atteintes estiment la proportion d'agneaux anormaux proche de 30 %. C'est évidemment énorme. Les conséquences économiques seront donc lourdes pour ce secteur déjà fragilisé.

Chez les bovins, les premières observations indiquent que le taux de malformation congénitale augmente. La gestation étant de neuf mois contre moins de cinq pour les petits ruminants, le pire est peut-être à venir pour l'élevage bovin.

Deux d'entre vous demandaient si nous envisagions d'indemniser ces pertes. Lors de la discussion relative à la dernière réforme institutionnelle, la répartition des rôles et compétences entre Régions et fédéral fut très claire: les questions sanitaires – les échantillons et leur transport – relèvent du fédéral; mais les pertes économiques ressortissent exclusivement, depuis quelques années déjà, aux Régions. Hier, je me suis entretenue avec mon homologue wallon à ce sujet qui m'a expliqué que son administration examinait s'il était nécessaire d'anticiper un paiement.

03.06 Flor Van Noppen (N-VA)...

03.10 Valérie Warzee-Caverenne (MR): Madame la ministre, j'espère que les moustiques ne visent pas uniquement les Wallons! Je vous remercie pour votre réponse détaillée.

03.11 Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo-Groen)

03.12 Colette Burgeon (PS)

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.